

Arrêté n° DRCL-BFL-2020231001

Signé par

Adrien BAYLE, Secrétaire général de la préfecture d'Eure-et-Loir

le 17 août 2020

**28 – Préfecture d'Eure-et-Loir
Direction des Relations avec les Collectivités Locales
Bureau des Finances Locales**

Arrêté portant dissolution de la régie de police municipale d'Illiers-Combray

Chartres le 17 août 2020

**Arrête portant dissolution d'une régie de recettes
d'Etat auprès d'une police municipale
- Commune d'Illiers-Combray -**

La Préfète d'Eure et Loir,
Officier de l'Ordre national du Mérite,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2003-0350 du 16 mai 2003 portant institution d'une régie de recettes auprès de la police municipale de la commune d'Illiers-Combray ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2003-0351 du 16 mai 2003 nommant Monsieur Gilles PERDRIEAU en qualité de régisseur titulaire ;

Vu le courriel de la commune d'Illiers-Combray en date du 13 août 2020 sollicitant la clôture de la régie de recettes auprès de la police municipale ;

ARRETE

Article 1^{er} : La régie de recettes auprès de la police municipale de la commune d'Illiers-Combray est dissoute à compter de la remise de service de Monsieur Gilles PERDRIEAU, régisseur titulaire.

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir, Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques d'Eure-et-Loir et Monsieur le Maire d'Illiers-Combray sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

La Préfète,
Pour la Préfète,
Le Secrétaire Général,



Adrien BAYLE